



PROCES VERBAL
N° 12/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le Lundi 18 Mars à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etait absent :

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier.

COMMISSION DES PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

1°/-Examen de la lettre N°070/CPMP/PSI reçue le 13 mars, demandant l'approbation du dossier de pré-qualification des entreprises et des Groupements d'entreprises pour l'acquisition de matériel destiné à l'entretien routier dans le cadre du projet de construction de la route Atar-Tidjikdja.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit dossier de pré-qualification sous réserve de prendre en considération les observations émises en annexe et de l'accord du bailleur de fonds.

2°/-Examen de la lettre N°078/CPMP/PSI reçue le 14 Mars 2013, demandant l'approbation de l'avenant relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du PAN-PA

Décision

Les éléments fournis ne permettent pas de considérer la demande comme étant un avenant en raison de :

1. Changement de personnels et ajout de nouveaux profils par rapport au contrat initial :

a) Changement de personnel clé :

- Ingénieur, chef de mission : Serge Rodriguez par Gerhand Muchowski
- Ingénieur génie civil : Yvan Braneau par Gerhand Richwaier et un Ingénieur Travaux maritimes : Ahmed Mekhazini

b) Ajout d'un nouveau personnel :

- Directeur Département
- Directeur ingénierie
- Ingénieur siège Export
- Ingénieur siège Etudes.

2. Montants nouveaux qui ne figuraient pas dans le contrat initial.

3°/-*Examen* de la lettre N°079/CPMP/SI reçue le 14 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction des équipements collectifs à Tintane.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

4°/-*Réexamen* de la lettre N°054/CPM/SI reçue le 28 Février 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation relatif à la construction d'un Stade Olympique à Nouadhibou.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à SDTPEF/NTPR pour un montant de 2.483.007.263 MRO TTC dont 78.197.820 MRO correspondent au devis du Laboratoire Nationale des Travaux Publics avec un délai d'exécution de 20 mois.

Toutefois, la CNCMP demande à la CPMP/SI de s'assurer de l'authenticité des attestations des marchés similaires avant la signature du marché.

5°/-*Examen* de la lettre N°060/CPM/SI reçue le 14 Mars 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives au contrôle et surveillance des travaux de construction du port de Tanit.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

6°/-*Examen* de la lettre N°064/CPM/SI reçue le 07 Mars 2013, demandant l'approbation rapport d'analyse corrigé des offres techniques et financières relatives à la construction de 16 hangars au marché de poisson de Sebkhah.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'analyse corrigé proposant l'attribution du marché à l'entreprise AGIPCO pour un montant de 338.044.991 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de 8 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

7°-Examen de la lettre N° 064/CPMPSSouv reçue le 14 Mars 2013, demandant l'approbation de la remise des pénalités de retard concernant le marché relatif à la réalisation de six (06) clôtures pour les rapatriés du Sénégal.

Décision

Les éléments fournis ne motivent pas pour la CNCMP, la remise des pénalités de retard concernant le marché relatif à la réalisation de six (06) clôtures pour les rapatriés du Sénégal, à l'entreprise SOMACOGIR.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

8°-Examen de la lettre N°123/CPMP/SR reçue le 12 Mars 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de lancement du DAO relatif à la construction du siège de la SNAAT à Rosso

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

9°-Examen de la lettre N°123/CPMP/SR reçue le 12 Mars 2013, demandant l'approbation du Plan de Passation des Marchés du Ministère chargé de l'environnement. Et du développement durable.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan de Passation des Marchés.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.

10°-Examen de la lettre N° 065/CMPSACC reçue le 14 Mars 2013, demandant l'approbation du Plan de Passation des Marchés révisé de la CNSS pour l'exercice 2013

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan de Passation des Marchés.

11°-Examen de la lettre N° 053/CMPSACC reçue le 28 Février 2013, demandant l'approbation du Plan de Passation des Marchés du Ministère de la Culture, de la jeunesse et des Sports pour l'exercice 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan de Passation des Marchés.

12°-Examen de la lettre N° 047/CMPSACC reçue le 26 février, demandant l'approbation du Plan de Passation des Marchés du Ministère de la Communication et des relations avec le parlement pour l'exercice 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan de Passation des Marchés.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE L'ISKAN

13°/-Examen de la lettre N°08/CPM/ISKAN reçue le 14 mars 2013, demandant l'approbation des demandes de non application des pénalités de retard faites à l'entreprise ZAR : marché relatif à la construction d'un Centre de Santé de Type A dans la zone d'extension de Kaédi.

Décision

Les informations fournies ne motivent pas pour la CNCMP, la remise des pénalités de retard à l'entreprise ZAR pour le marché de construction d'un Centre de Santé de Type A dans la zone d'extension de Kaédi.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS SOCIAUX

14°/- Examen de la lettre N°130/CPMP/SS reçue le 11 mars 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de passer par entente directe un marché relatif à l'impression des imprimés de feuilles d'examen dans le cadre de la préparation des Examens nationaux.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise la passation dudit marché par entente directe avec l'IPN de l'impression de 1.900.000 feuilles d'examen pour un montant de 19.494.000 UM.

15°/-Examen de la lettre N°086/CPMP/SS reçue le 14 Février 2013, demandant l'approbation du Plan de Passation des Marchés du MEENERS pour l'année 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan de Passation des Marchés.

16°/-Examen N°0127/CPM/SS reçue le 07 Mars 2013, demandant l'approbation du Plan de Passation des Marchés du Ministère de la santé pour l'exercice 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan de Passation des Marchés

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEUR DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

17°/- Examen de la lettre N°428/CMSSBIE reçue le 13 Mars demandant l'approbation d'un second PPM de la Direction de l'hydraulique pour l'exercice 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit Plan de Passation des Marchés.

18°/- Examen de la lettre N°423/CMSSBIE reçue le 13 Mars, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêts relatif au recrutement d'un consultant pour la maîtrise d'œuvre du volet assainissement du projet Aftout Echergui.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise la publication dudit avis à manifestation d'intérêts.

19°/-Examen de la lettre N°417/CMSSBIE reçue le 11 Mars demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques pour l'appel d'offres restreint relatif à la « fourniture de deux camions citernes GPL » pour la SOMAGAZ.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant, en vue de l'ouverture des offres financières, les soumissionnaires suivants :

- ISISAN
- OMSP MACOLA SARL

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA CUN

20°/- Examen de la lettre N°009/CSPMP/CUN reçue le 13 Mars 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif aux travaux d'extension du réseau Tarhil, zone de recasement Ryad.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve sous réserve de prendre en considération les observations émises en annexe, ledit projet de marché attribué à l'entreprise NASSER MOHAMED EL SAYER pour un montant de 249.647.344 UM HT avec un crédit d'impôts de 80.110 078 UM et un délai d'exécution de 09 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

21°/-Réexamen de la lettre N°0249/CPMP/SNDE reçue le 07 mars 2013, demandant l'approbation du DAO relatif à la fourniture de véhicules destinés à l'exploitation.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul